

MASTERCLASS • JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026

Pixels de suivi dans les e-mails

Mettre vos campagnes en conformité avec la recommandation CNIL adoptée
le 12 mars 2026

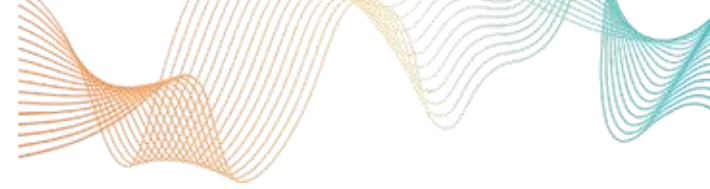
Élise Guilhaudis — Avocate

Élise Guilhaudis

Avocate

- Avocate au Barreau de Grenoble, plus de 22 ans d'expertise
- Fondatrice de NUMETIK AVOCATS (www.numetik-avocats.fr)
- Cœur d'expertise : droit du numérique (RGPD, IA, e-commerce, etc), sécurisation contractuelle

« Mieux vaut prévenir que guérir, surtout sur le web ! »



Avec la participation de



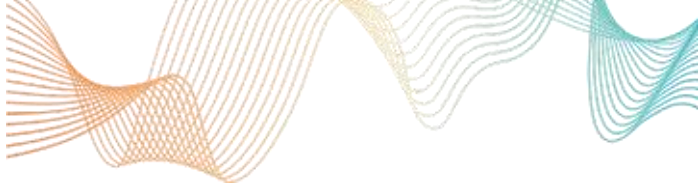
Deborah Donnier

Chef de projet et fondatrice de
DDESIGN



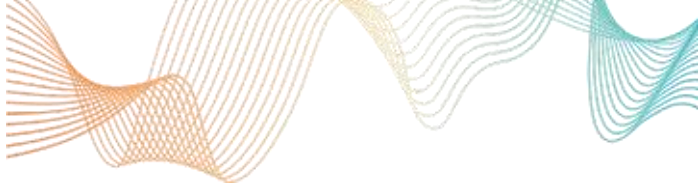
Lucie Léger

Experte technique et support ·
DDESIGN



Le cadre juridique

- Article 82 de la loi Informatique et Libertés : les règles applicables au pixel
- RGPD : le traitement des données personnelles, au-delà des traceurs
- Objectif final : protéger la vie privée des destinataires de vos e-mails



Sommaire

1

Définition

2

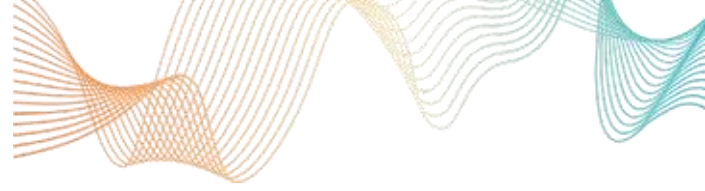
Qui est concerné

3

Les 3 règles d'or

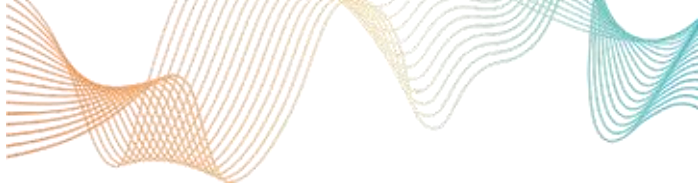
4

La mise en pratique



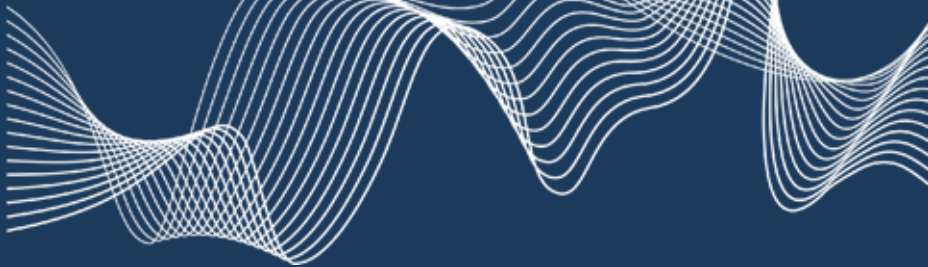
C'est quoi un pixel de suivi ?

- Une image minuscule, invisible, hébergée sur un serveur distant
- Elle se charge à l'ouverture de l'e-mail et déclenche une requête
- Informations collectées : ouverture, date et heure, adresse IP, terminal
- Juridiquement : une « opération de lecture » sur le terminal, soumise à l'article 82



Qui est concerné ?

- Vous, l'expéditeur : responsable de traitement, même si l'outil insère le pixel
- Votre outil d'emailing (Brevo, Mailchimp...) : sous-traitant
- Autre sous-traitant possible : l'agence marketing qui gère les campagnes d'emailing
- À retenir : « mon outil gère tout » ne vaut pas conformité



LES 3 RÈGLES D'OR

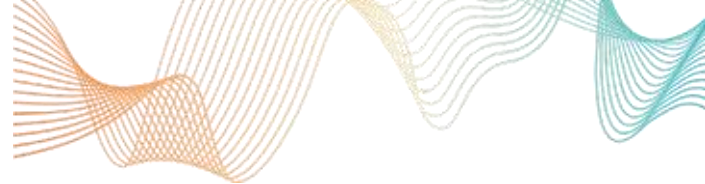
1. Informer
2. Recueillir le consentement
3. Permettre le retrait

Inform

- Expliquer dans un langage clair
- Quoi : identité du ou des responsables, finalités des pixels, données collectées
- Deux niveaux d'information : synthétique (formulaire) et détaillé (politique ou charte cookies)
- Ce que couvre le suivi : l'adresse mail concernée et tous les terminaux
- Recommandation : informer même pour les pixels exemptés du consentement

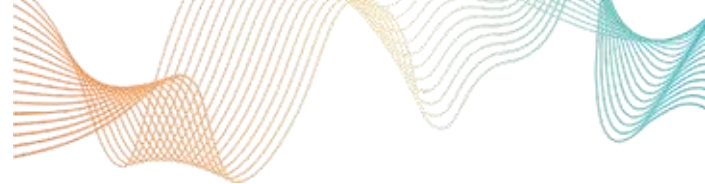
Le principe du consentement

- Consentement préalable, libre, spécifique, éclairé et univoque
- Univoque = une case décochée par défaut ; le silence vaut refus
- Vous devez pouvoir prouver le consentement : une trace individualisée



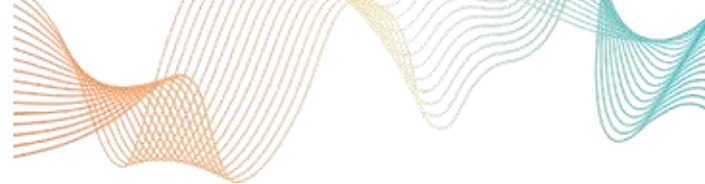
Quand le consentement est-il requis ?

- Mesurer et optimiser les performances des campagnes
- Créer des profils pour cibler les destinataires ailleurs que dans les e-mails
- Détecter des suspicions de fraude
- La mesure individuelle des ouvertures hors du cadre strict de la délivrabilité



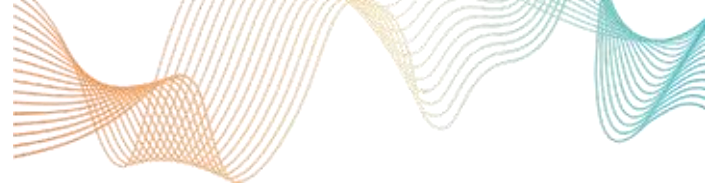
Les exemptions

- La sécurité et l'authentification
- La délivrabilité : identifier les inactifs, nettoyer ses listes (minimisation : la date, sans l'heure)
- Condition : la « demande expresse » (courriels demandés ou rattachés à un service demandé)
- Exemples : e-mails transactionnels, newsletter souscrite volontairement



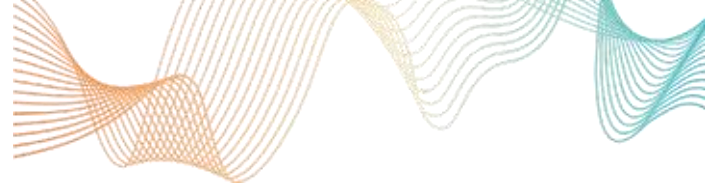
Point d'attention

- Le régime du consentement au pixel est indépendant du droit d'envoyer l'e-mail
- On peut avoir le droit d'envoyer sans consentement (produits similaires aux clients, prospection B2B...)
- ... et devoir malgré tout recueillir le consentement pour le pixel de mesure



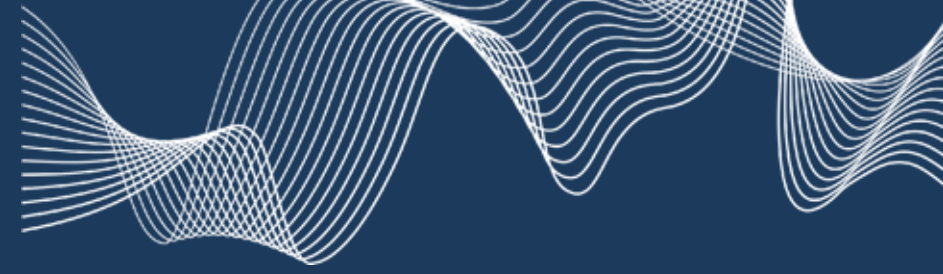
La prospection personnalisée

- Prospection présentée comme personnalisée : un consentement unique possible (finalités connexes)
- Finalités distinctes et sans lien : un consentement séparé pour chacune
- Publicité display et prospection par e-mail = deux consentements distincts

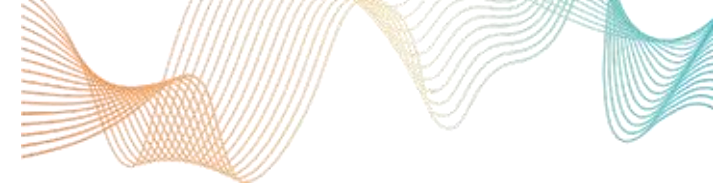


Permettre le retrait

- Retrait à tout moment, aussi simple que le recueil
- Un lien dans le pied de page → une page de retrait sans action supplémentaire
- Effectivité : plus de suivi sur les envois à venir, et neutralisation des pixels déjà envoyés

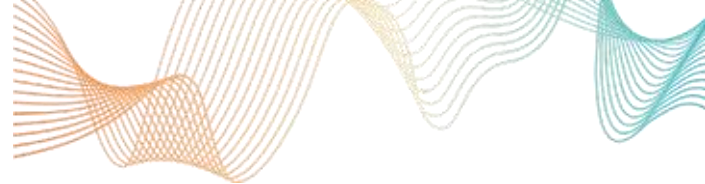


LA MISE EN PRATIQUE



Les 4 chantiers

- 1. Mise à jour de votre Politique de confidentialité ou charte cookies : le paragraphe pixels à ajouter
- 2. Vos formulaires d'inscription : si pixel, ajouter une ou plusieurs cases de consentements, décochée(s) par défaut
- 3. Contacts existants : arrêter le suivi par défaut, puis envoyer un e-mail d'information (sans pixel)
- 4. Vos prochaines newsletters : ajouter le lien de révocation dans le pied de page



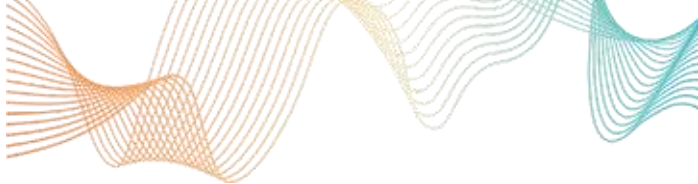
La mise en œuvre sur Brevo

- Brevo a pris les devants : fonctionnalité dédiée et guide de paramétrage
- Activer le consentement au suivi par contact
- Attribut de consentement (oui / non / sans réponse), comportement par défaut réglé sur « Non »
- Case de consentement dans les formulaires, lien de révocation dans le pied de page
- Ce consentement couvre les ouvertures et les clics

Réserve : l'outil Brevo ne gère pas encore plusieurs finalités de pixels et la spécificité du recueil de consentement : étude de faisabilité en cours

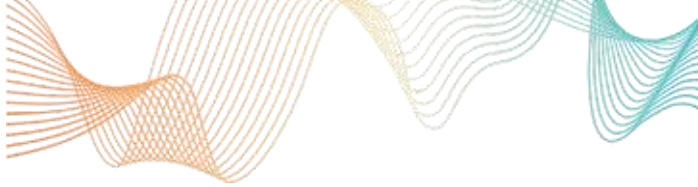
Les autres outils

- Mailchimp, HubSpot, Mailjet...
- Contactez le support et posez deux questions :
 1. Puis-je désactiver le suivi sur mes contacts ? (le minimum)
 2. L'outil sait-il gérer le consentement au pixel, contact par contact ?
- Un outil qui ne permet pas de couper le suivi ne permet pas d'être en conformité



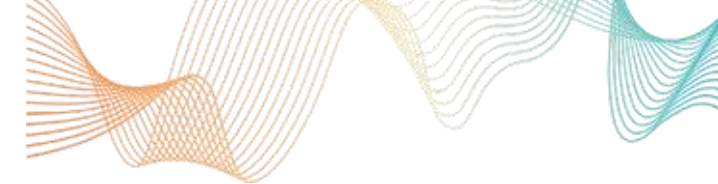
Récapitulatif

- Trois règles d'or : informer, recueillir le consentement, permettre le retrait
- Un objectif : protéger la vie privée des destinataires
- Une échéance passée : la période d'adaptation a expiré le 14 juillet 2026
- Le message : agir maintenant



Vos modèles offerts

- Le paragraphe type « pixels de suivi » (politique ou charte cookies)
- Le formulaire de consentement
- L'e-mail de recueil du consentement pour vos contacts existants
- Le template de newsletter avec le lien de révocation



Le paragraphe pour votre politique (1/2)

Pixels de suivi dans les courriers électroniques

a) Définition

Il s'agit d'images de très petite taille, hébergées sur des serveurs distants, dont le chargement lors de l'ouverture d'un courriel constitue une opération de lecture sur le terminal du destinataire, soumise à l'article 82 de la loi « Informatique et Libertés ».

b) Outil

L'envoi de ces courriers électroniques est réalisé par l'intermédiaire de la société Brevo (Sendinblue SAS), qui agit en qualité de sous-traitant au sens du RGPD.

c) Base légale

Le régime du consentement applicable aux pixels de suivi est indépendant de celui applicable à l'envoi du courriel lui-même.

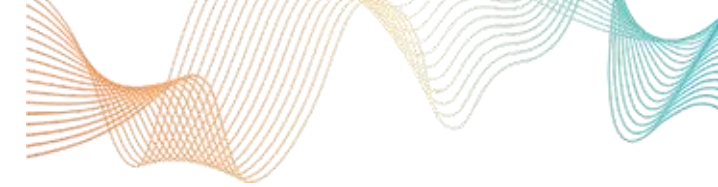
Finalités ne nécessitant pas le consentement du destinataire :

Les pixels de suivi peuvent être utilisés sans le consentement du destinataire lorsqu'ils sont exclusivement mis en œuvre à des fins de délivrabilité dans le cadre de courriels demandés par le destinataire ou se rattachant à un service demandé par ce dernier (par exemple, les courriels adressés aux abonnés de la lettre d'information ayant volontairement communiqué leur adresse à cet effet). Cette utilisation a pour objet d'identifier d'éventuelles problématiques de réception des courriels et d'arrêter ou de réduire les envois aux destinataires inactifs (nettoyage des listes de diffusion).

Le traitement subséquent des données collectées repose sur l'intérêt légitime. Dans le cadre de cette finalité, conformément au principe de minimisation, seule la date de la dernière ouverture connue du courriel est conservée, à la journée et sans enregistrement de l'heure, et mise à jour à chaque nouvelle ouverture avec suppression de la valeur précédente.

Finalités soumises au consentement préalable du destinataire :

- i) Mesure et optimisation des performances des campagnes de courriels (personnalisation du contenu des messages, optimisation du rythme ou du canal de communication utilisé).
- ii) Création de profils de destinataires afin de vous cibler dans d'autres contextes que les courriels : vos préférences (par exemple, les courriels que vous avez ouverts ou les sujets qui vous intéressent) peuvent être utilisées pour vous proposer des contenus ou des publicités adaptés sur d'autres sites, applications ou canaux de communication.
- iii) Détection et analyse des suspicions de fraude : identification d'ouvertures inhabituelles ou massives de courriels, susceptibles d'indiquer un comportement automatisé (par exemple, inscriptions massives à un jeu-concours, tentatives d'exfiltration d'informations).



Le paragraphe pour votre politique (2/2)

d) Données collectées via les pixels de suivi

Le chargement d'un pixel de suivi est susceptible de permettre la collecte des informations suivantes : le fait que le courriel a été ouvert, la date et, le cas échéant, l'heure de l'ouverture, l'adresse IP du terminal, ainsi que des informations techniques relatives au terminal utilisé (type d'appareil, système d'exploitation, client de messagerie).

e) Durée

Les données collectées dans le cadre de cette finalité sont conservées pour une durée maximale de vingt-cinq mois. Le consentement est renouvelé tous les treize mois.

f) Retrait du consentement et droit d'opposition

Le destinataire peut à tout moment retirer son consentement à l'utilisation des pixels de suivi soumis à consentement, ou exercer son droit d'opposition aux pixels utilisés à des fins de délivrabilité, en cliquant sur le lien dédié présent dans le pied de page de chaque courriel. Ce lien renvoie vers une page permettant d'exercer ces droits sans action supplémentaire.

Le formulaire de consentement

Mettez à jour vos préférences

EMAIL *

[NOM DE L'ENTREPRISE] insère dans certains courriels un « pixel de suivi », une image invisible dont le chargement à l'ouverture du message permet de collecter certaines informations (date et heure d'ouverture, adresse IP, informations techniques sur le terminal). Ce choix vaut pour l'adresse ci-dessus, sur tous les terminaux où vous consultez vos courriels.

Sans votre consentement : nous utilisons ces pixels uniquement pour assurer la bonne diffusion de nos communications et gérer nos listes de diffusion (identification des contacts inactifs). Cet usage ne nécessite pas votre consentement.

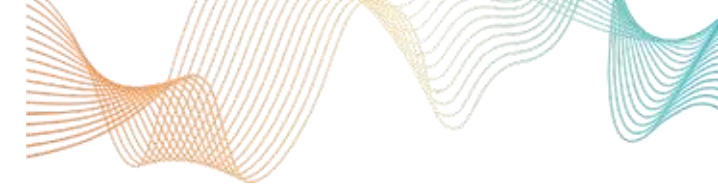
Avec votre consentement :

☐

J'autorise la mesure et l'optimisation des performances de nos communications (adaptation du contenu et de la fréquence d'envoi).

Mettre à jour mes préférences

Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment via le lien présent dans chaque courriel.



L'e-mail de recueil du consentement

Bonjour,
Vous recevez ce message car vous êtes abonné(e) à nos communications électroniques.

Conformément à la recommandation de la CNIL du 12 mars 2026 relative aux pixels de suivi dans les courriers électroniques, nous souhaitons recueillir votre consentement pour l'utilisation de ce dispositif dans nos courriels.

Un pixel de suivi est une image invisible dont le chargement à l'ouverture d'un courriel constitue une opération de lecture sur votre terminal et permet de collecter certaines informations (date et heure d'ouverture, adresse IP, informations techniques sur le terminal utilisé). Ce consentement porte sur les courriels adressés à votre adresse électronique et s'applique quel que soit le terminal sur lequel vous les consultez.

Ces traceurs sont susceptibles d'être utilisés pour les finalités suivantes :

- Délivrabilité (ne nécessitant pas votre consentement) : assurer la bonne diffusion de nos communications et gérer nos listes de diffusion (identification des contacts inactifs).
- Mesure des performances et personnalisation des campagnes (nécessitant votre consentement) : personnaliser le contenu des messages, optimiser le rythme d'envoi ou le canal de communication utilisé.

Votre consentement est nécessaire pour les finalités indiquées ci-dessus. Sans action de votre part, aucun pixel de suivi soumis au consentement ne sera utilisé dans les courriels que nous vous adressons.

J'exprime mon choix

Le template de newsletter

Bonjour,

[Votre contenu ici]

Bien cordialement,

[Prénom Nom] – [Fonction], [Nom de l'entreprise]

PIED DE PAGE

Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation, d'opposition et de portabilité de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à [EMAIL_CONTACT]. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour plus d'informations, consultez notre politique de confidentialité.

[Révoquer mon consentement au suivi](#) | [Se désinscrire](#)

Restons en contact

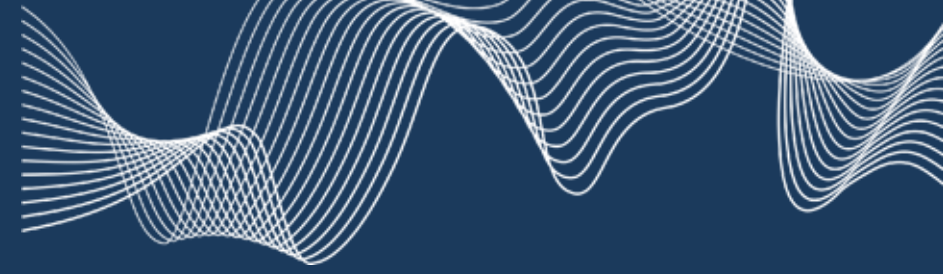
Élise Guilhaudis — Avocate

Besoin d'un échange pour faire le point sur votre situation ?

contact@numetik-avocats.fr

www.numetik-avocats.fr





Questions / Réponses